

SAFEGE

Renégociation de l'ACCORD 35H

EXPRIMEZ – VOUS !

L'accord collectif de 2006 a pour but de définir l'aménagement du temps de travail (passage en forfait jours de l'ensemble des cadres par exemple) et de mettre en place les Crédits Repos Disponible (CRD). Au regard des 4 années écoulées, chacun d'entre vous a pu constater **les limites** de mise en œuvre de certaines dispositions, que ce soit sur la liberté effective de travailler les jours de RTT ou la durée annuelle du travail.

Ces insuffisances ont conduit le Comité d'Entreprise actuel à solliciter une renégociation de l'accord, qui aura lieu entre la **direction et les représentants syndicaux du futur comité d'entreprise**. Cette demande est partagée par la section CFDT.

La création récente de la section syndicale CFDT à Safege a notamment pour objectif de **définir et présenter les revendications des salariés**. L'accord 2006 est un cadre essentiel du travail à Safege, **sa renégociation nous concerne donc tous**.

Cette consultation constitue également une opportunité pour nous de recueillir vos avis et revendications sur les autres aspects inhérents à la vie de l'entreprise et sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer.

La section CFDT Safege a décidé de lancer une consultation des salariés. EXPRIMEZ - VOUS !

Comment faire ?

1. Se rendre sur notre site internet : <http://cfdt.safege.free.fr/>
2. Créer un compte personnel
3. Remplir le sondage en ligne

La consultation est ouverte du 5 au 22 avril

Votre délégué syndical **CFDT** :
Olivier Knapen, agence d'Aix en Provence
Mail : ds.cfdt.safege@free.fr